VILLEPARISIS

Amine Boutgueza, sportif

Née le 23 janvier 2008, Amine débute le Taekwondo en 2012 à l'âge de 4 ans dans le groupe des « initiés » investi et impliqué dans sa pratique, sa progression au sein de la section lui à permis de consolider des bases techniques solides lui permettant d'accéder aux différents grades, mais également d'obtenir de bons résultats en compétition notamment en technique (poomsae, les « chorégraphies » représentant un combat imaginaire contre plusieurs adversaires) en gagnant les challenges franciliens de 2017, 2018 et 2019.



Il s'est également illustré en compétition combat en remportant la médaille d'argent en 2016 et la première place des championnats qualificatifs de Seine et Marne en 2017 et 2018. Personnage humble et discret il est une fierté pour la section, un pratiquant complet et un bon exemple a suivre.

Aujourd'hui Amine à le niveau requis pour pouvoir se présenter à l'examen 1er DAN (ceinture noire) organisé par le comité départemental de taekwondo de Seine et Marne le 19 juin et nous lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite pour l'obtention de cette ceinture qui marque une étape important dans la vie d'un pratiquant.

Ce parcours s'inscrit pleinement dans le parcours compétences définit au sein de la section intitulé « Mon club, une dynamique compétence, sujets, activités, environnement » dont l'objectif est de promouvoir l'engagement citoyen tout au long de la vie et du bénévolat. Un dispositif, en lien avec le comité départemental de Seine et Marne et la ligue IDF, permettant la promotion de l'engagement citoyen tout au long de la vie et du bénévolat des plus jeunes dans le cadre du contrat d'engagement républicain, en lien avec les Directives Techniques Nationale de la FFTDA et la signature du PEDT avec la ligue IDF, afin de s'engager à accompagner les bénévoles et des jeunes de 16 ans, décrocheurs ou non, licencié(e)s.

Cet accompagnement sur la base du volontariat, vise notamment l'apprentissage technique (taekwondo), associatif, règlementaire, et mise en place d'un compte individuel projet (CIP) permettant de transformer les heures d'engagement bénévole dans le cadre d'actions du club et/ ou du comité départemental ou de la ligue IDF (stages, démonstrations, forums, compétitions, journées portes ouvertes, etc...), en numéraire au bénéfice de formations. L'intégration dès 16 ans au CA du club, préparation et participation aux réunions, aux Assemblées Générales, à la vie associative et la formation PSC1, BAFA, Certificat de gestion associative, Diplôme d'Animateur Club et le Diplôme d'Instructeur Fédéral, la prise de responsabilités au sein du Conseil d'Administration du club, l'inscription au CPA (Compte Personnel d'Activités) ou CEC (Compte d'Engagement Citoyen)...





Infos pratiques

Article rédigé par Claude CARQUER, responsable pédagogique de la Section USMV Taekwondo - Hapkido - Bodytaekwondo.